

COMMUNIQUE DE PRESSE

(Contacts presse

Marie-Pierre Germain
Responsable Communication
Tel. 02 33 01 69 13
Port. 06 83 69 46 39
marie-pierre.germain@andra.fr

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (**Andra**) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la **loi de programme du 28 juin 2006** relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra est chargée de la **gestion durable de l'ensemble des déchets radioactifs français**. Elle met son expertise et son savoir-faire au service de l'État pour **concevoir des solutions de gestion**, et pour **exploiter et surveiller** des centres de stockage de déchets radioactifs **en protégeant l'homme et l'environnement de l'impact de ces déchets sur le court et le long terme**.

Centre de stockage de la Manche : Présentation à la CLI des résultats des mesures de tritium réalisées par l'Acro.

L'association pour le contrôle de la radioactivité dans l'ouest (Acro) a présenté aujourd'hui à la Commission locale d'information les résultats de ses mesures de tritium dans les piézomètres du Centre de stockage de la Manche. Suite à cette présentation, les participants ont demandé à ce que ces mesures soient poursuivies afin d'approfondir les connaissances sur le comportement du tritium dans la nappe sous le CSM, sans que cela ne remette en cause ni le plan de surveillance, ni la méthodologie mis en œuvre par l'Andra.

L'objectif des mesures était de déterminer si la teneur en tritium dans la nappe sous le CSM était « *homogène en fonction de la profondeur ou stratifiée et, par extension, de tester la méthode de prélèvement retenue par l'exploitant* ». Ces mesures, encadrées par une convention signée entre la Cli et l'Andra, ont été menées sous l'égide de la Cli.

Entre avril et novembre 2012 quatre campagnes de prélèvements ont été réalisées sur huit piézomètres (forages atteignant la nappe phréatique) sur et autour du Centre. Les prélèvements d'eau ont été effectués à quatre profondeurs différentes, dont celle habituellement prélevée par l'Andra. Les résultats des prélèvements montrent que, pour six piézomètres sur huit, c'est dans la partie la plus profonde que la concentration en tritium est la plus importante. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que, à cette profondeur, l'eau circule très lentement et que les échanges avec l'environnement sont limités.

Le niveau d'activité mesuré par l'Acro, même dans les parties les plus profondes, reste du même ordre de grandeur que celui mesuré par l'Andra lors de ses prélèvements.

Ces résultats confirment la pertinence du plan de surveillance mis en place par l'Agence et la représentativité de ses résultats. Ce plan de surveillance permet de confirmer que l'impact du Centre reste très faible : 0,35µSv, soit plus de 1000 fois inférieur à l'impact de la radioactivité naturelle.



En outre, ces mesures confirment l'intérêt d'approfondir les connaissances sur la nappe aquifère sous le Centre.

L'Andra prolonge donc ces mesures en 2013, afin de consolider les résultats. Ces derniers feront l'objet d'échanges réguliers avec la CLI du Centre de stockage de la Manche.

La surveillance du Centre de stockage de la Manche

Le dispositif de surveillance mis en place par l'Andra au Centre de stockage de la Manche permet de mesurer l'impact du Centre.

Le protocole de prélèvement de l'eau est conforme aux normes internationales et validé par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN).

La profondeur des prélèvements réalisés par l'Andra a été fixée de façon à être placée à un endroit où l'eau circule en permanence. Cela permet d'avoir une meilleure représentativité de cette eau et des échanges existants entre le site et son environnement créés par cette circulation.

La robustesse du plan de surveillance de l'Andra repose sur le nombre de mesures effectuées chaque année (10.000), le nombre de piézomètres contrôlés (73), la fréquence rapprochée des prélèvements (mensuelle), et sur le fait que cette surveillance s'inscrit dans la durée, ce qui permet de suivre l'évolution de la situation.